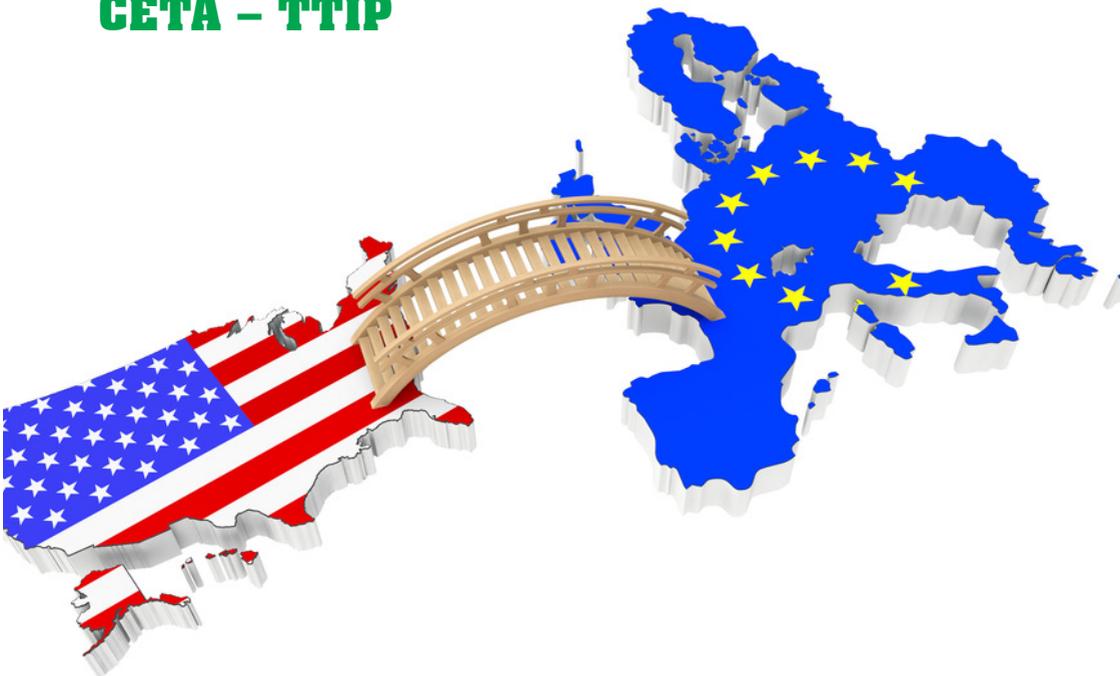


VOIX DU MONDE RURAL

2016/01 No.121

LES ACCORDS TRANSATLANTIQUES: CETA - TTIP



VOIX DU MONDE RURAL No.121

Editeur:

GEORGE DIXON
FERNANDEZ

Secrétariat:

FIMARC aisbl
rue Jaumain 15
5330 ASSESSE
BELGIQUE
Tél/Fax: +32-83-656236
www.fimarc.org
fimarc@skynet.be

Compte bancaire:

ING 310-0756026-94
IBAN
BE87 3100 7560 2694
BIC/SWIFT
BBRUBEBB

Mise en page:

FIMARC aisbl

Photos & Dessins:

FIMARC aisbl
(sauf mention spéciale)

Abonnement:

15,00 €/an

Parution:

33e année

Impression:

FIMARC aisbl

Sommaire

Editorial	3
Les accords transatlantiques: CETA – TTIP	5
FIMARC Nouvelles	12

Périodique publié en quatre langues par la FIMARC, qui donne un écho de la vie du monde rural et de l'action des Mouvements membres ou non de la Fédération

© FIMARC



Chers lecteurs,

Meilleures salutations depuis le secrétariat international!

Cette édition de VMR vous propose une analyse critique des débats en cours concernant le TTIP (le partenariat transatlantique pour l'investissement). Le partenariat transatlantique pour l'investissement est un nouvel enjeu important en cours de négociation à huis clos entre l'UE et les USA. Annoncé comme un accord commercial bilatéral, il est basé sur la réduction voir la suppression des « obstacles » qui restreignent les profits potentiels qui pourraient être effectués par les sociétés transnationales. Ces « obstacles » comprennent les droits des travailleurs, les règles de sécurité alimentaire (y compris les limitations sur les OGM), des restrictions de police sanitaires et environnementales, telles que l'utilisation de produits chimiques toxiques, ainsi que les règlements sur la vie privée numérique, les garanties de services bancaires et la souveraineté des nations.

Le TTIP est proposé comme une réponse à la récession en Europe et aux USA, avec de fausses promesses pour la croissance et l'emploi – même si l'étude officielle commandée au début des pourparlers a énoncé qu'au moins 1 million de personnes pourraient perdre leur emploi dans l'UE et les USA ! Avec un chômage déjà à un niveau record dans une grande partie de l'Europe, ces personnes se trouveraient dans l'impossibilité de trouver un nouvel emploi. Comme l'a dit John Hilary, Directrice de campagne du groupe « War on Want »: « c'est une agression contre les sociétés européennes et américaines par des sociétés transnationales. Depuis le début des négociations, le processus a été discret et antidémocratique – processus qui se poursuit ».

Voici quelques raisons pourquoi nous devrions craindre ce TTIP

- Privatisation des services publics tels que l'approvisionnement en eau et son assainissement, services de santé et éducation – pour des buts lucratifs ;
- Danger pour la santé publique – des pratiques légales aux Etats-Unis seraient également légalisées en Europe, telles que la production de denrées alimentaires



génétiqnement modifiées et les traitements hormonaux de bétail et de volaille ;

- Mise en danger de l'agriculture à petite échelle favorisant l'agriculture multinationale
- Le droit universel qui serait reconnu à des sociétés étrangères pour poursuivre les pays avec des demandes d'indemnisation devant les tribunaux arbitraires secrets pour des » bénéfiques perdus » dans le cas où les gouvernements adoptent des lois qui pourraient réduire les bénéfiques

Le TTIP est pratiquement irréversible. Une fois accepté et signé par Bruxelles et Washington, le traité serait appliqué à tous les membres de l'UE et pourrait seulement être modifié ou abrogé par l'accord de tous les 28 membres de l'UE et les Etats-Unis. Ce serait presque impossible. Un seul gouvernement membre de l'UE « souverain » ne pas pourrait décider d'abandonner l'accord même s'il se rendait compte que le TTIP fonctionne contre son intérêt public étant lié par cet accord négocié au sein de l'Union Européenne.

Si cette proposition était ratifiée et signée, elle serait comme une entreprise « impériale » dominant le monde, en particulier l'Europe et l'Asie – moins la Chine et la Russie. Les États Unis sont déjà dans les griffes des transnationales. Les négociations sur le traité devaient être signées à la fin de 2014, mais elles sont toujours en cours. Les questions indécises sont prévues pour être réglées avant la fin du mandat présidentiel de Barack Obama...

Mais le TTIP a rencontré une opposition très forte en Europe, notamment en France et en Allemagne. Des milliers de manifestants sont descendus dans les rues notamment dans la ville allemande de Hanovre en avril, s'opposant à l'accord dans la crainte, qu'il place l'intérêt des multinationales avant l'intérêt social.

Le TTIP ne concerne pas uniquement l'Union européenne et les Etats-Unis. Les négociateurs affirment que le TIIP sera la norme fixée pour toutes les futures règles de commerce et d'investissement à travers le monde. Cela signifie que le TTIP va consacrer les droits des sociétés transnationales aux dépends des besoins des gens et la planète, pour toujours. Nous ne pouvons pas permettre que cela se produise. Nous vous invitons à lire plus de détails dans le dossier de votre VMR.

Je vous souhaite une bonne lecture.

George Dixon Fernandez
Secrétaire Général



LES ACCORDS TRANSATLANTIQUES: CETA – TTIP



Le CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement), Accord économique et commercial global, est un traité établi entre le Canada et l'Union européenne, dont les négociations ont été conclues le 18 octobre 2013 et qui a été signé le 26 septembre 2014. Ce traité couvre la plupart des aspects de la relation économique bilatérale, notamment les produits et les services, l'investissement et les achats gouvernementaux. Tout comme le TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership), accord de commerce et d'investissement entre l'Europe et les Etats Unis, il part du présupposé que les règles protégeant la santé, les travailleurs ou l'environnement sont des obstacles au commerce, à abaisser. Négocié entre l'UE et le Canada dans une opacité certaine, il pourrait être signé bientôt, même avant le TTIP, ce qui serait une voie royale pour faire passer cet accord.

Avant sa mise en œuvre, le texte de l'entente devra toutefois être approuvé par les dix provinces canadiennes ainsi que les 28 Etats de l'UE...

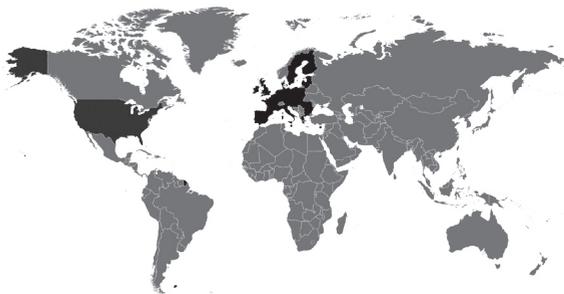
Pour tenter de comprendre...

Depuis le lancement des négociations, le débat autour du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissements (TTIP) entre l'Europe et les États-Unis a fait couler pas mal d'encre et a donné lieu à de multiples réunions, protestations... Ce projet d'accord de libre-échange et d'investissement vise à libéraliser encore davantage les échanges commerciaux entre les États unis et l'Union européenne en démantelant les droits de douane et en s'attaquant aux



normes et réglementations. Cet accord scellerait le sort des économies européennes et nord-américaines dans une même allégeance ultralibérale aux profits des multinationales.

Aucune consultation des populations n'a eu lieu sur l'opportunité de débiter ces négociations. Au contraire, les citoyens sont tenus à l'écart de discussions se déroulant dans la plus stricte confidentialité entre une poignée de négociateurs, experts non-élus et lobbyistes invités.



C'est pourquoi, des millions de citoyens ont exprimé leur opposition à ce traité quand ils en ont entendu parler. Il s'agit d'un projet conçu par les firmes transnationales, qui l'avaient déjà suggéré il y a plus de 20 ans, en anticipant qu'il soit un instrument visant à abaisser les barrières au commerce, en ce compris les règles trop ambitieuses protégeant la santé, les travailleurs ou l'environnement.

Mais on a moins parlé du CETA, petit frère du TTIP qui a été négocié sur les mêmes bases. S'il était signé et ratifié, le CETA serait le 1er traité de la nouvelle génération entre l'UE et un pays du G7 dépassant les aspects commerciaux classiques et s'attaquant directement aux réglementations. Ce qu'il faut comprendre est que ce traité va bien plus loin que les aspects commerciaux et que, se basant sur la réglementation, ses effets seraient d'autant plus nocifs.

Quels en sont les enjeux ?

Premier enjeu : une approche de la libéralisation des services, via des listes négatives

Le CETA serait le premier traité européen contenant un mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (ISDS). Ce mécanisme existe déjà dans plus de 2 500 traités, principalement entre pays riches et en développement. Mais il faut savoir que la menace d'intenter une procédure d'arbitrage peut suffire à faire reculer un projet de nouvelle législation, avant même qu'il ne soit proposé... Par ailleurs, l'utilisation de filiales étrangères pour avoir accès au système décuple l'impact potentiel du CETA, puisque son utilisation ne serait



pas uniquement réservée aux entreprises canadiennes. 81% des entreprises des Etats Unis actives en Europe ont des filiales au Canada et pourraient donc tenter des procédures d'arbitrage sans même attendre le TTIP.

Le CETA serait par ailleurs le premier traité européen à inclure une approche de libéralisation des services via des « listes négatives ». Cela signifie que toutes les catégories d'activités de services (70% de l'économie européenne) seront ouvertes à la concurrence, à l'exception des services explicitement exclus.

Au-delà de la question démocratique que cela pose, un important travail d'analyse reste à faire concernant les listes négatives incluses au CETA par chacun des États. Les parlements sont-ils informés des secteurs exclus par leur gouvernement dans la négociation ? Quel impact sur ce que chaque État membre définit comme service public ou d'intérêt général ? L'Allemagne est par exemple le seul pays à avoir protégé la totalité de son système de sécurité sociale de ce mécanisme. Qu'en est-il des autres pays ? Ce n'est là qu'une des nombreuses questions soulevées par la lecture des 334 pages de listes négatives du CETA.

2e enjeu : la mise en place d'un mécanisme de coopération réglementaire

Le CETA prévoit aussi la mise en place d'un mécanisme de coopération réglementaire, visant à « réduire les différences de réglementation non nécessaires ». Il établirait une nouvelle institution, le Forum de coopération réglementaire, à laquelle les réglementations envisagées devraient être communiquées en amont du processus législatif. Il est prévu de consulter les parties prenantes mais, dans la réalité, il apparaît que seuls les représentants des grandes entreprises auront voie au chapitre, pour la simple raison qu'elles ont largement plus de moyens que les PME et les organisations de défenses de l'intérêt général.

3e enjeu : l'ouverture de commerce de biens et services à la concurrence

Le CETA prévoit aussi d'ouvrir davantage le commerce de biens et services à la concurrence sans socle de droits communs solides, mettant ainsi en compétition et sous pression les travailleurs, les systèmes sociaux et environnementaux.

4e enjeu et les suivants !

Dans l'opacité et la complexité de ce traité, il reste de nombreuses questions. Quel sera l'impact de l'engagement, si le traité passe, à ouvrir les marchés publics, à tous les niveaux de pouvoir, à la concurrence internationale ? Quelle sera la



marge de manœuvre encore possible pour les autorités locales, de promouvoir le développement et l'emploi local ? Comment les petits paysans pourront-ils faire face au marché qui s'ouvrirait et accepterait des quotas d'importation de viande venant du Canada et ensuite des USA, sans parler des normes sanitaires différentes ? Quelle protection pourrions-nous garantir en ce qui concerne l'utilisation des OGM ?

Le CETA et le TTIP

Nous venons de le voir, le CETA serait le cheval de Troie du TTIP, qui ambitionne de devenir le plus grand marché du monde.

Le Traité transatlantique de partenariat pour le commerce et l'investissement pourrait avoir des conséquences majeures pour l'agriculture et la production alimentaire dans l'Union européenne. Les lobbies du monde des affaires font pression



des deux côtés de l'Atlantique pour avoir un meilleur accès aux marchés, mais les normes régissant la production alimentaire en Europe et aux Etats-Unis diffèrent pour la sécurité alimentaire, le bien-être animal et la protection de l'environnement. En effet, aux Etats-Unis, le gouvernement et les organisations de producteurs demandent ouvertement un affaiblissement des mesures de protection dans des secteurs comme l'autorisation des OGM, les règles de sécurité relatives aux OGM et les interdictions des hormones et des procédures de rinçage antimicrobien chimique dans la production de viande.

Il risque d'avoir également des conséquences tout aussi négatives sur l'environnement et le climat. A l'heure où tous les gouvernements ont signé les accords de la COP 21 pour réduire les émissions de CO2, le mécanisme ISDS permettrait de ruiner les efforts des pays. Tout comme pour le CETA, le mécanisme de règlements des différends entre l'investisseur et l'état permet aux grandes entreprises le droit de poursuivre les gouvernements si elles estiment que leurs profits sont affectés par de nouvelles lois. L'ISDS pourrait non seulement



annuler des lois favorisant actuellement la justice climatique, mais également agir en arme de dissuasion, qui ferait renoncer les gouvernements à des lois environnementales afin d'échapper aux risques de poursuites.

Les risques sociaux sont également bien présents : les États-Unis n'ont ratifié que deux des huit normes fondamentales de l'OIT, tandis que tous les pays membres de l'UE les ont ratifiées toutes les huit. Concernant les droits de représentation collective des travailleurs, il y a aussi danger : la logique de marché transatlantique implique un effacement total des barrières à l'échange entre les deux continents pour les marchandises et services, les décisions d'implantation des sites de production se feront sur les critères de coût, et les firmes multinationales statueront de manière centralisée. Les droits de participation des travailleurs, les fameux droits à information/consultation des comités d'entreprise, continueront de s'arrêter aux frontières. Le rapprochement transatlantique équivaut à cet égard à un amoindrissement du droit des travailleurs, pourtant garantis dans les constitutions européennes et dans la Charte des droits fondamentaux.

La liste ne s'arrête pas là : les services publics, la culture, la libre circulation des personnes... sont également mises en danger par cette proposition de traité. Nous vous invitons à rejoindre ou en tout cas à prendre connaissance de tout ce qui est en jeu en consultant le site www.collectifstoptafta.org qui fait le point sur tous les domaines concernés.

La position du Conseil européen

Le Conseil européen, composé de l'ensemble des chefs d'État des 28, désormais 27, a donné mandat à la Commission européenne pour négocier les accords de libre-échange. Juridiquement, la Commission a donc toute latitude pour mener les pourparlers et conclure des accords avec d'autres pays, sans avoir à consulter les parlements nationaux après le vote du Parlement européen. Toutefois, de plus en plus de parlements nationaux prennent position et voudraient reporter ces négociations.

Par contre, la commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, a dévoilé que tous les pays membres avaient « confirmé qu'il faut continuer la négociation » lors du dernier conseil européen à Bruxelles. « Nous sommes déterminés à poursuivre ces négociations. Elles sont importantes pour l'Europe, pour notre économie, pour nos emplois, pour nos entrepreneurs, pour nos consommateurs, et ça a beaucoup de sens de le faire même à 27 », a affirmé la



commissaire. « L'Europe est le plus grand marché du monde. Nous le resterons, même sans le Royaume-Uni », a-t-elle insisté, précisant qu'elle rentrait des États-Unis où elle avait participé à une réunion sur le Tafta (ou TTIP) prévue de longue date. « Les Américains sont déterminés à continuer les négociations avec nous », a assuré la commissaire, soulignant que les deux parties travaillaient « très intensément pour faire avancer les négociations » afin de trouver un accord avant la fin du mandat du président Barack Obama en janvier.

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, s'est dit favorable à une adoption du traité de libre-échange UE-Canada (Ceta) sans demander l'avis des parlements nationaux.

« J'ai dit clairement hier que la Commission est arrivée à la conclusion en raison d'une analyse juridique que ce n'est pas un accord "mixte" », a dit M. Juncker, lors d'une conférence de presse après la première réunion des 27 États membres de l'UE sans la Grande-Bretagne, à Bruxelles.

Dans le jargon européen, quand un accord est « mixte », cela signifie qu'il est à la fois conclu par la Commission européenne – qui négocie et finalise l'accord international – et par les États membres. Par conséquent, les parlements nationaux doivent donner leur aval en plus du Parlement européen.

« L'accord que nous avons conclu avec le Canada est le meilleur accord commercial que l'UE ait jamais conclu », a martelé M. Juncker.

Le 13 mai 2016, les 28 États membres de l'UE avaient insisté pour que ce traité conclu entre l'Union et le Canada (Ceta) entre en vigueur seulement après un feu vert des parlements nationaux.

La Commission européenne et les États membres de l'UE ont pour objectif de signer cet accord à la fin d'octobre lors d'un sommet à Bruxelles avec le Premier ministre canadien Justin Trudeau. Et il devrait entrer en vigueur en 2017.

Et pour la suite...

A ce jour, toute une série de rendez-vous sont prévus pour signer ces accords. Mais grâce à la mobilisation de collectifs citoyens, de communes, qui se sont déclarées hors TTIP, de l'opposition de certains partis politiques la probabilité de passer « en force » se réduit de plus en plus. Il est question maintenant que cet accord de libre Echange doive être adopté par 38 parlements nationaux et régionaux des Etats membres de l'UE.



Mais il reste la menace de la possibilité que le Parlement européen, ratifie provisoirement le CETA.

La position des citoyens

Un peu partout en Europe, les citoyens se mobilisent. Mais peu de personnes sont réellement bien informées sur le contenu de ces traités, le calendrier de négociation et les réels enjeux. C'est pourquoi il nous faut continuer la mobilisation, partout où nous le pouvons. Un peu partout des collectifs se forment pour tenter de mettre tout cela en lumière et pour la compréhension de tous. Et les premiers résultats sont atteints puisque de plus en plus de gouvernements nationaux questionnent, si pas sur la pertinence des traités, au moins sur l'agenda de mise en œuvre...

Et ces parlements nationaux auront-ils le « courage » de passer outre l'expression des citoyens qui dans tous les pays de l'Union refusent – ou pour le moins découragent – les gouvernements nationaux de signer les traités de libre-échange ?

Alors si nous voulons défendre nos principes démocratiques, continuer à croire à une Europe des citoyens, la mobilisation ne doit pas faiblir et il nous faut continuer à nous informer, nous mobiliser, soutenir celles et ceux qui sont opposés à ces négociations pour que l'intérêt général prévale et non pas celui des multinationales, qui seraient les plus grands bénéficiaires de ces traités. L'intuition des Pères de l'Europe était de créer une Europe des Nations. Depuis sa création, cette intuition et ses objectifs premiers se sont laissé rattraper par le marché. Il est temps de réagir et de revenir à ces premiers principes pour plus de justice, pour préserver les droits des citoyens, pour le développement durable de la planète. Le mot d'ordre est donc NON au CETA, NON aux TTIP.



FIMARC NOUVELLES

FIMARC : CAMPAGNE POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture célèbre la Journée Mondiale de l'Alimentation chaque année le 16 octobre, jour anniversaire de la fondation de l'organisation créée en 1945 afin de sensibiliser le public au problème de la faim dans le monde, à renforcer la solidarité nationale et internationale dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté et d'encourager la participation des populations rurales, notamment des femmes et des catégories défavorisées, dans les décisions et les activités qui influencent leurs conditions de vie. La FIMARC a participé activement à soutenir cet appel depuis de nombreuses années et l'année dernière nous avons fait un appel à faire certaines actions pratiques dans différents pays. A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Alimentation, la FIMARC publie chaque année une communication ou une déclaration pour appeler les mouvements à entreprendre des actions concrètes pour éradiquer la faim et la pauvreté. Ces actions sont organisées à différents niveaux. La JMA de 2015 a été célébrée le 16 octobre avec le thème principal « Protection sociale et agriculture – rompre le cycle de la pauvreté rurale ». La Journée Mondiale de l'Alimentation, le 16 octobre, est devenu le jour d'action principal de la FIMARC. Chaque année la FIMARC prépare l'appel pour les actions et élabore le matériel qui est utilisé par les groupes ruraux partout dans le monde afin d'organiser des activités publiques, des campagnes d'information ou des séminaires. La FIMARC publie et distribue ce matériel aux mouvements nationaux et aux groupes locaux pour les aider à coordonner

leurs actions de sensibilisation.

Sur le thème

Environ 73 pour cent des êtres humains n'ont pas accès à une protection sociale adéquate (OIT, 2014). La majorité de ces personnes vivent dans les zones rurales des pays en développement, et bon nombre d'entre elles dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. Les ménages ruraux pauvres, déjà pénalisés par un accès limité aux ressources, une faible productivité agricole et le mauvais fonctionnement des marchés, ont d'autant plus de mal à faire face aux risques et aux chocs économiques et naturels qui menacent leurs moyens d'existence.

En l'absence de systèmes de protection sociale, les ménages pauvres, qui pâtissent déjà d'un accès limité aux ressources et aux services, sont constamment exposés aux risques liés à la faim et à la pauvreté,



particulièrement lorsqu'ils sont confrontés à une crise ou à un choc quel qu'il soit. Dans pareils cas, la protection sociale revêt une importance critique car elle apporte un soutien, économique ou en nature, qui met les personnes à l'abri de la faim à court

terme. De plus, en stimulant la production, la protection sociale permet de stabiliser les revenus et de mieux gérer les risques, ce qui contribue à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire à plus long terme.

L'accès à une protection sociale les aide à mieux gérer les risques sociaux et économiques et les menaces environnementales auxquels ils sont exposés. En fournissant un complément de revenu direct aux ménages les plus vulnérables, la protection sociale contribue à réduire l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire. Parallèlement, en améliorant la sécurité des revenus et en investissant dans les moyens d'existence ruraux, la protection sociale peut contribuer à améliorer la productivité agricole, à stimuler le développement économique local, à accroître la résilience, à promouvoir les utilisations durables des ressources naturelles et à favoriser l'inclusion sociale

Lorsqu'elle est bien conçue, la protection sociale tend à être bénéfique pour les femmes et à favoriser leur émancipation économique et sociale. Les enfants et les jeunes peuvent aussi en tirer profit car elle contribue à améliorer la nutrition et la santé. Du fait qu'elle garantit un revenu aux ménages, les jeunes peuvent être scolarisés plus longtemps, et les programmes travail contre rémunération contribuent à créer des emplois pour les jeunes

La protection sociale est assurée lorsque les gouvernements mettent au point des politiques et des programmes visant à remédier aux aspects économiques, environnementaux et sociaux qui engendrent la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté. Les programmes de protection sociale, qu'ils prennent la forme de transferts monétaires, de bons d'achat, d'assurances ou de contributions en nature, améliorent

les revenus, la situation et les capacités des populations pauvres et vulnérables. La protection sociale permet un meilleur accès aux soins de santé et autres services sociaux et aide ce faisant ceux qui en bénéficient à pourvoir durablement à leurs propres besoins et à ceux des membres de leur famille

La Journée mondiale de l'alimentation offre une occasion d'appeler l'attention de la communauté internationale sur le rôle crucial que joue la protection sociale dans la lutte contre la faim et la pauvreté. En prévision de la Journée Mondiale de l'Alimentation 2015, FIMARC a attiré l'attention de nos mouvements membres répartis dans le monde pour qu'ils prennent des mesures concrètes en relation avec le thème de l'année.

Quelques actions proposées

- Organiser des sessions pour mettre en avant le débat sur la protection sociale en Agriculture
- Organiser des réunions avec les politiciens et les gouvernements locaux pour exiger des régimes de protection sociale pour les agriculteurs et les populations rurales
- Partager l'information sur les mesures / schémas de protection sociale viables existants
- Organiser des dialogues avec les banques, les compagnies d'assurance et les organismes gouvernementaux dans votre localité pour recueillir des données et pour développer les régimes de protection sociale
- Entreprendre toute action de solidarité comme un jeûne pour collecter de l'argent qui servira à soutenir les plus pauvres ou leur offrir un repas nutritionnel
- Organiser une rencontre entre petits paysans dans votre localité pour les

- encourager dans leurs bonnes pratiques
- Organiser une journée de bénévolat pour épargner de l'argent qui servira à des projets d'éradication de la faim ou envoyer cet argent au fonds de la FIMARC, Journée Mondiale de l'Alimentation qui soutient les populations les plus pauvres dans le monde.
- Organiser des tables rondes, des conférences de presse, des articles de presses ou des manifestations pour conscientiser la population à ces enjeux.
- Prendre l'initiative de produire et diffuser ces connaissances au niveau local et national, grâce à la collecte et à la compilation d'informations, de données et de bonnes pratiques sur l'impact des systèmes de protection sociale sur la pauvreté rurale, la sécurité alimentaire et la nutrition et des aspects connexes;

Au cours de cette Journée Mondiale de l'Alimentation, la FIMARC a demandé à tous ses membres de mener une réflexion profonde, de mener des actions afin de mettre en avant le débat sur la protection sociale en agriculture dans le monde entier et à faire pression pour des politiques qui encouragent la protection sociale. Nous encourageons tous les membres à organiser une journée d'action commune.

Voici les quelques actions concrètes organisées par certains mouvements de la FIMARC

1. Le MARC Cameroun a organisé une réunion avec la compagnie d'assurance nationale qui propose des régimes de protection sociale et d'assurance pour les agriculteurs dans leurs villages.
2. Le DECESE Kenya organisé des « journées champêtres et démonstration des aliments et des cultures ». DECESE a accueilli 300 personnes et a parlé de

l'agriculture familiale et mis en contact avec les banques locales afin d'organiser des régimes d'assurance pour les agriculteurs. Ils ont également organisé des journées d'études pour discuter sur les sujets de VMR et traduit VMR dans les langues locales. Ils ont aussi organisé un concours sur les cultures négligées et reçu le premier prix de 1000 Euros pour la création d'un gâteau à base de manioc.

3. La FIMARC en Inde, dans le Tamil Nadu estime que le riz et le blé qui sont imposés comme nourriture de base quotidienne, sont les tentatives systématiques pour détruire les cultures nutritives et traditionnelles dans les pays du Sud comme le millet, les lentilles, les légumineuses... C'est pourquoi le mouvement a décidé de développer la production des cultures traditionnelles dans la région. Les membres du mouvement se sont réunis avec ses agriculteurs biologiques pour partager les semences traditionnelles et les multiplier sur leurs terres natives et communales. Il y avait près de 150 participants à cet événement qui ont partagé leurs semences et leurs expériences de l'agriculture traditionnelle.
4. Le BSDF Bangladesh a organisé un forum sur la Protection sociale dans l'Agriculture en collaboration avec le Programme alimentaire mondial.





**COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE
MONDIALE DE L'ALIMENTATION LE 16
OCTOBRE 2015, ORGANISÉE PAR CARAM-
ZAMBIE**

Du 14 au 16 octobre 2015 CARAM-Zambie a organisé un forum de trois jours sur la protection sociale dans l'Agriculture. La Zambie est se classe bien derrière d'autres pays dans le secteur agricole à cause notamment des trois dernières années de sécheresse. La politique économique menée par le pays a supprimé une bonne partie de la diversité naturelle de la Zambie. Une action du a été particulièrement destructrice : les services de l'UNIP d'abord et ensuite du MMD, ont fourni des engrais et des semences, des services de vulgarisation et garanti un marché garanti pour une seule récolte de maïs.

Ainsi le maïs est produit, même en faible rendement et dans des zones à risques où il ne devrait pas être cultivé du tout. Les paysans qui n'ont pas accès aux finances et connaissances doivent « faire cavalier seul » pour d'autres cultures et sont devenus dépendants pour la production de maïs subventionné.

En conséquence, la Zambie produit plus de maïs que pour les besoins de la nation (en années normales). Quant aux garanties de commercialisation et même pour la « distribution » de ce package de semences et engrais, tout est extrêmement politisé. C'est du reste le système de commercialisation du maïs qui a été le principal facteur qui a fait tomber le gouvernement de l'UNIP, en 1991. Le gouvernement a éclaté lorsque les prix du

cuivre ont chuté et que les subventions maïs ont continué d'augmenter sous la pression politique. Le gouvernement a cessé d'acheter du maïs avec de l'argent mais l'achète à crédit et il a réduit le nombre de paquets de deux sacs de fertilisant par personne et par an.

Pauvreté : Le gouvernement tente par tous les moyens d'aider les paysans pauvres à réduire la pauvreté. TCSPS en espèces a été introduit afin d'aider ceux qui sont vulnérables.

Projets :CARAM a recensé de nombreux agriculteurs qui ont obtenu des aides, mais ils manquent des barrages, équipements pour l'agriculture, tout en ajoutant le manque de pluie.Un projet d'éradication de la faim a été introduit dans les écoles fondamentales en commençant par garantir un repas par jour, ce qui n'est pas suffisant.

Challenges ; No good market for soya beans and other crops.

Plan : Pour tenter de trouver une solution à ces difficultés, l'idée est de rechercher des investisseurs qui pourraient importer des fèves de soja.

(Rapporté par Arnold Kawendama coordonnateur CARAM-Zambie. Courriel ; caramz@gmail.com

**RENCONTRE AVEC LES DICASTÈRES DU
VATICAN**

Les membres du Bureau de la FIMARC (Wolfgang Scharl, George Fernandez et Jean Claude Germon) ont rencontré différents dicastères du Vatican comme le Conseil Pontifical Justice et paix, le Conseil Pontifical pour les laïcs et le Conseil Pontifical pour les Migrants à Rome en octobre 2015.

LES PROGRAMMES DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION



RENCONTRE AVEC LES DICASTÈRES DU VATICAN



Rencontre avec le Conseil Pontifical Justice et paix

Rencontre avec le Conseil Pontifical pour les Migrants et les itinérants

Rencontre avec le Conseil Pontifical pour les laïcs

VMR

VOIX DU MONDE RURAL

PUBLIE PAR:

Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques
Federación Internacional de los Movimientos de Adultos Rurales Católicos
Federação Internacional dos Movimentos de Adultos Rurais Católicos
International Federation of Rural Adult Catholic Movements

Editeur Responsable:

George Dixon FERNANDEZ, rue Jaumain 15 - 5330 ASSESSE (BELGIQUE)